

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2025

EXERCER L'ACCÈS À L'EMPLOI, PÉRENNISER ET ÉTENDRE PROGRESSIVEMENT
L'EXPÉRIMENTATION TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE COMME
SOLUTION DE RETOUR À L'EMPLOI POUR LES PERSONNES PRIVÉES DURABLEMENT
D'EMPLOI - (N° 1326)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS144

présenté par
M. Viry, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 10, supprimer les mots :

« comme personne privée durablement d'emploi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.